

Programme

LEED

Développement économique et création
d'emplois au niveau local



Publié en 2002 à l'occasion du 20ème
anniversaire du Programme LEED

Table des matières

L'OCDE	2
Le Programme LEED	3
Les objectifs et les activités du Programme LEED	7
Le Club des partenaires du Programme LEED	12
Ce qu'offre le Programme LEED	13
Études en cours	14
Publications du Programme LEED	17
Principaux événements	21
Comment nous joindre	24

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

Le Programme de développement économique et de création d'emplois au niveau local (Programme LEED) s'inscrit résolument dans les traditions et les méthodes de l'OCDE. Cette organisation intergouvernementale réunit 30 pays Membres qui sont tous des économies de marché avancées. Les moyens d'analyse et les données comparatives exceptionnels dont elle dispose sont au service de ces pays Membres qui veulent débattre, élaborer et affiner un large éventail de politiques économiques et sociales. Dans ses nombreux comités et organes de travail, ceux-ci confrontent leur expérience, évaluent les perspectives, cherchent des réponses aux problèmes communs et mènent parfois des négociations. Ils s'emploient à coordonner les politiques nationales et internationales qui, avec la mondialisation, doivent former un réseau international de pratiques harmonisées.

Les pays de l'OCDE produisent les deux tiers des biens et services dans le monde, mais ils ne forment pas un club exclusif. Pour être membre, un pays doit essentiellement s'engager à pratiquer l'économie de marché et la démocratie pluraliste. Le pôle originel des membres d'Europe et d'Amérique du Nord s'est élargi, en de nombreuses années, au Japon, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à la Finlande, au Mexique, à la République tchèque, à la Hongrie, à la Pologne, à la Corée et à la République slovaque. Des activités d'ouverture en direction d'autres régions du monde, au moyen de programmes de type OCDE auxquels participent les pays d'Europe centrale et orientale, y compris la Russie, ainsi que des pays d'Asie et d'Amérique latine, sont à l'origine de relations et de dialogues qui peuvent conduire à l'adhésion et l'ont parfois fait.

Le Programme LEED

Contexte

Le Programme LEED recense et formule des idées nouvelles pour le développement local et l'économie sociale. Son personnel fait partie du Service du développement territorial (SDT) de l'OCDE. Reposant sur la libre participation des pays, les travaux dépendent directement de la capacité du Programme LEED de mobiliser des ressources financières, ce qui est en même temps un défi à relever et une garantie de grande flexibilité de fonctionnement. Vingt-quatre pays Membres de l'OCDE, la Commission européenne, la Banque interaméricaine de développement et l'Initiative centre-européenne auprès de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement prennent part au Programme et sont représentés à son Comité de direction.

Les autorités publiques se tournent vers le Programme LEED et s'emploient, par son intermédiaire, à formuler des orientations novatrices sur les politiques visant à soutenir la création d'emplois et le développement économique au moyen d'initiatives locales. Les exemples abondent :

- Les visites d'étude qu'organise le Programme LEED dans les grappes locales de petites entreprises au Centre et au Nord de l'Italie ont aidé l'État de New York à élaborer une législation visant à encourager les réseaux locaux d'entreprises.
- La refonte de la politique de l'Australie en faveur des communautés aborigènes a bénéficié des travaux du Programme LEED sur l'entrepreneuriat dans les communautés indigènes.
- Les travaux du Programme LEED sur la création d'entreprises ont influé sur la recommandation de l'Étude de l'OCDE sur l'emploi tendant à promouvoir un climat propice à la création d'entreprises nouvelles; ils ont aussi ouvert la voie à la publication phare *Stimuler l'esprit d'entreprise*.
- Dans les domaines de la décentralisation et de la gouvernance, l'expérimentation du partenariat local en Finlande et au Mexique

découle directement de l'enquête du Programme LEED sur le partenariat local en Irlande et doit beaucoup aux exemples de coopération bilatérale qui ont suivi.

- L'enquête sur les politiques de l'emploi menées localement a conduit en Autriche à l'application du partenariat à la coordination de la politique de l'emploi et de la politique de développement économique.
- L'étude du Programme LEED sur le partenariat local dans sept pays a conduit le Comité de direction à adopter en 2000 une *Stratégie pour améliorer la gouvernance par le biais des partenariats*, approuvée expressément par un certain nombre de ministres. L'application de ces recommandations est en cours. En Norvège, un rapport parlementaire sur les nouvelles institutions du développement régional s'est appuyé sur les enseignements de l'étude, qui a aussi influé sur les travaux consacrés à un nouveau réseau partenarial en Finlande. Un groupe de pays participe aujourd'hui à un deuxième train d'enquêtes.

Les activités du Programme LEED ont stimulé l'intérêt pour les travaux de l'OCDE des villes, des autorités infranationales, du secteur privé, marchand et non marchand, ainsi que leur participation à ces travaux. Au moyen de son Club des partenaires, le Programme LEED fait le lien entre ces institutions et l'OCDE. Le Programme a su s'adapter rapidement à l'évolution des domaines prioritaires du développement local, voire anticiper cette évolution.

Le Programme LEED a contribué à faire mieux connaître l'entreprenariat des différents secteurs de l'OCDE, ainsi que des femmes, des jeunes et des communautés locales, et il a fait du partenariat un instrument privilégié de meilleure gouvernance. Il a aussi permis une meilleure perception des liens qui unissent à l'échelon local la création d'emplois et la politique de l'environnement, ainsi que du rôle économique du secteur associatif. Les publications du Programme LEED sont traduites en de nombreuses langues. L'adhésion au Programme LEED de la Commission européenne et d'autres institutions multilatérales montre qu'elles reconnaissent en lui un centre d'excellence dans le domaine du développement local. Le mandat du Programme a été modifié en décembre 2001 afin de pouvoir inviter des organisations internationales et les pays non-membres à participer au Programme.

En janvier 2000, le Conseil de l'OCDE a renouvelé le mandat du Programme LEED pour cinq ans. Il a ainsi reconnu que le Programme apporte beaucoup à l'OCDE en accomplissant sa mission qui est d'analyser et d'encourager les initiatives concrètes visant à favoriser le travail indépendant et l'esprit d'entreprise, ainsi que de promouvoir la cohésion sociale et la gouvernance par les réseaux locaux et le partenariat. Il est essentiel que l'action des pouvoirs publics s'élabore dans une perspective locale et selon une stratégie intégrée si l'on veut que les dividendes de la mondialisation se répartissent plus équitablement entre les secteurs et les régions du monde. La création d'emplois, l'entrepreneuriat, l'innovation et la gouvernance ne sont pas seulement des questions nationales. Il faut aussi les étudier aux niveaux infranational, local et régional, en tenant compte des disparités territoriales. Les efforts en faveur du développement local qui n'associeraient pas la société civile et tous les intervenants publics, privés et non gouvernementaux à la prise de décision risqueraient fort de s'avérer inefficaces et intenables à terme.

Objectifs Généraux

Le Programme LEED poursuit trois objectifs principaux:

- améliorer la qualité de l'action des autorités publiques conçue et mise en œuvre à l'échelon local dans le domaine du développement économique et social et du marché du travail, par le suivi et l'évaluation continue des pratiques en vigueur;
- encourager l'échange d'expériences et d'informations, et la diffusion des innovations touchant au développement économique et à la création d'emplois au niveau local, ainsi qu'au renouveau des économies locales;
- aider les pays Membres à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer des stratégies de développement local, appuyer les échanges avec les pays non membres et jouer un rôle essentiel d'intermédiaire, à la fois entre les institutions locales et régionales, et entre l'OCDE et les organes infranationaux.

L'environnement du Programme LEED

Le personnel qui sert le Programme LEED fait partie du Service du développement territorial (SDT) de l'OCDE. Les autres services du SDT sont chargés de l'examen des politiques territoriales, de la gestion des indicateurs territoriaux et de l'évaluation des perspectives territoriales. Ils relèvent du Comité des politiques de développement territorial (CPDT), alors que le Programme LEED relève du Comité de direction du Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et à la création d'emplois au niveau local. Ces deux composantes du SDT collaborent étroitement.

Au sein de l'OCDE, le Programme LEED travaille avec plusieurs autres organes. Parmi eux, il faut citer la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie et son Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises, et le Programme pour l'investissement, le financement et le développement des entreprises qui fait partie de la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises. Sur les problèmes du marché du travail, le Programme LEED collabore étroitement avec la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

Hors de l'OCDE, le Programme LEED coopère étroitement avec d'autres organisations internationales. Il travaille avec le Conseil de l'Europe sur la gestion locale des politiques de l'emploi et du partenariat dans les pays d'Europe centrale et orientale, avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et l'Initiative centre-européenne sur l'entreprenariat et les grappes d'entreprises, et avec le Bureau international du travail sur les microcrédits. D'autres activités en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement portent sur un large éventail de problèmes de développement local.

De portée plus générale, le Club des partenaires du Programme LEED est un réseau d'autorités régionales et locales, d'agences de développement et de fondations. Créé en 1991, le Club s'enorgueillit de réunir aujourd'hui 100 organisations de 25 pays différents. Son fonctionnement repose essentiellement sur trois groupes consultatifs: le Forum des villes et des régions, le Forum sur les innovations sociales et le Forum sur l'entreprenariat. Ils sont tous trois présidés par une personnalité qui fait autorité dans son domaine et joue le rôle de conseiller du Programme LEED.

Le programme de travail LEED se compose de six activités :

1. *Décentralisation de la politique de l'emploi, partenariat local et gouvernance.*
Cette activité étudie une conception intégrée de l'élaboration de l'action publique et recense les moyens de coordonner les politiques du marché du travail, les stratégies de développement économique et les questions sociales. Elle veut évaluer les conséquences, pour la gouvernance, du partenariat entre les autorités publiques, le secteur privé et la société civile, et s'attache à mesurer les effets de la décentralisation sur l'efficacité des programmes mis en œuvre à l'échelon local.

Pour favoriser un développement durable et mieux répondre aux préoccupations légitimes de la population, les autorités publiques s'emploient activement à l'instauration d'un partenariat poussé avec la société civile et le secteur privé. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le partenariat permet de s'attaquer aux problèmes du développement économique, de l'emploi, de la cohésion sociale et de la qualité de la vie, dans le désir commun d'améliorer la gouvernance, c'est-à-dire la manière dont la société résout ses problèmes et répond collectivement à ses besoins. Au moyen du partenariat, la société civile et les ONG, les entreprises et les différents niveaux d'administration joignent leurs efforts pour concevoir des stratégies locales, adapter les politiques à la situation locale et prendre des initiatives conformes aux objectifs prioritaires communs. À l'appui de ces initiatives, les autorités publiques décentralisent souvent leur action, car la prise de décision locale est plus proche des problèmes et des populations intéressées.

La décentralisation comme le partenariat posent d'épineux problèmes. La décentralisation peut aisément conduire à la prolifération d'interlocuteurs et d'intermédiaires, à la confusion des compétences, à des faiblesses dans la gestion des performances et à des difficultés à s'accorder sur des mécanismes de contrôle politiquement acceptables aux différents niveaux d'administration intéressés. Le partenariat soulève en outre la difficulté de concilier la responsabilité publique et la démocratie participative.

À la suite de la Conférence de Venise sur la décentralisation et la gestion locale (1998), le Programme LEED a mené une étude sur le partenariat dans sept pays pour relever ces défis (Autriche, Belgique (Flandre), Danemark, Finlande, Irlande, Italie et États-Unis). La publication *Des partenariats locaux pour une meilleure gouvernance* (2001) expose les enseignements de cette étude et propose une Stratégie pour

améliorer la gouvernance par le biais du partenariat, série de recommandations pour l'efficacité du partenariat, approuvée par le Comité de direction du Programme LEED.

Pour progresser sur ces questions, une deuxième série d'examen du partenariat (notamment en Belgique (Wallonie), en Espagne, au Mexique, en Norvège, en République tchèque et en Suède) sont en cours. Un autre projet, consacré aux effets locaux de la décentralisation et des nouvelles formes de gouvernance, est mené afin de cerner les conséquences de la décentralisation pour les gains de flexibilité qu'apporte la gestion locale tirer les enseignements de l'expérience acquise par les pays Membres qui se sont attachés à concilier flexibilité et responsabilité évaluer l'intérêt des différentes formes de gouvernance et définir des indicateurs de résultat de la gouvernance.

Des travaux sur la dimension locale de l'amélioration des compétences des travailleurs peu qualifiés sont également en cours. Une étude comparative internationale évaluera la pratique en la matière dans les pays Membres et identifiera son rôle dans les stratégies de développement économique et de création d'emplois au niveau local.

2. *Entrepreneuriat, travail indépendant et création d'emplois.* Cette activité est centrée sur l'entrepreneuriat. Son premier objectif est de dégager les meilleures méthodes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'une série d'instruments d'action généralement utilisés par les autorités infranationales pour stimuler le rythme de création d'entreprises et favoriser la création d'emplois et le développement local; son second objectif est de recenser les points forts et les points faibles des stratégies locales de développement axées sur l'encouragement à l'entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat productif joue un rôle central dans la croissance économique, la création d'emplois et l'innovation. La publication de l'OCDE *Stimuler l'esprit d'entreprise* (1998) expose sa dimension territoriale. Depuis les années 80, on s'attache beaucoup plus à mobiliser les compétences et les ressources locales, au lieu de s'en remettre exclusivement à l'investissement de l'étranger et à l'aide financière de l'autorité centrale. La politique du marché du travail a, elle aussi, mis l'accent sur les mesures actives. L'entrepreneuriat est capital pour produire, diffuser et appliquer les idées nouvelles, technologiques et organisationnelles, dont la croissance est tributaire. Les économies infranationales qui croissent rapidement présentent en général un rythme élevé de création

d'entreprises. Toutes les régions qui connaissent ce rythme ne sont pas en plein essor, mais la croissance est difficile sans un rythme soutenu de création d'entreprises. Les autorités locales et régionales appliquent tout un éventail d'instruments d'action pour encourager la création d'entreprises et le développement. On citera les réseaux d'entreprises, les pépinières d'entreprises, les formules de microcrédit, les services de conseil aux entreprises et d'accompagnement, et les programmes de développement de grappes d'entreprises. Toutefois, l'action en faveur de l'entrepreneuriat n'est pas l'outil miracle du développement. Il doit s'inscrire dans une série de programmes et de mesures.

Le Programme LEED met en train une série d'examen locaux de l'entrepreneuriat pour en évaluer sur le terrain les possibilités et les limites dans des villes et des régions qui font l'objet d'une étude de cas et pour formuler des recommandations sur les moyens d'optimiser la réponse des autorités publiques. Le Programme LEED met aussi l'accent sur des programmes d'entrepreneuriat destinés aux jeunes et aux femmes. Il organise des activités d'ouverture en direction des pays en transition sur les grappes locales d'entreprises et l'entrepreneuriat des femmes, en coopération avec l'Initiative centre-européenne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Le Forum sur l'entrepreneuriat participe aussi à ces activités.

3. *Cohésion sociale à l'échelon local.* Cette activité, qui fait appel au Forum sur les innovations sociales, traite du chômage élevé et persistant et de l'exclusion, problèmes qui souvent se concentrent sur certaines catégories sociales dans certaines zones géographiques. Les travaux permettent de suivre la pratique des pays de l'OCDE qui mettent en œuvre localement des mesures destinées à intégrer les exclus sociaux de cerner et d'analyser le rôle du secteur associatif qui est à l'origine de nouvelles activités économiques et de nouveaux mécanismes d'insertion sociale.

L'innovation sociale, facteur essentiel de prospérité et aspect capital du développement durable, est difficile à définir. Elle se produit chaque fois que de nouveaux mécanismes et de nouvelles normes assurent et font progresser le bien-être des individus, des collectivités et des territoires, au moyen de l'insertion sociale, de la création d'emplois et la qualité de la vie. Elle veut répondre à de nouveaux besoins non satisfaits par le marché. Elle crée en outre de nouvelles formes d'insertion plus satisfaisantes, qui donnent aux gens toute leur place et un rôle à jouer dans la vie économique et sociale. Tandis que l'innovation

économique met en application de nouveaux modes de production ou permet d'exploiter de nouveaux marchés, l'innovation sociale peut comporter des changements conceptuels et organisationnels. Elle peut apporter des changements au secteur financier, élargir l'accès des exclus aux possibilités de financement et transformer les liens qui unissent les acteurs et les territoires. Les innovations sociales renforcent le développement local en améliorant la qualité des ressources humaines et la qualité de la vie ainsi que, plus généralement, la capacité d'un territoire de renforcer ses possibilités de développement.

4. *Mondialisation et autorités locales.* Cette activité étudie les effets de l'intégration économique internationale sur les économies locales pour déterminer les réponses les mieux adaptées que peuvent y apporter les autorités locales. Les autorités locales et régionales ont en effet un rôle important à jouer face à la mondialisation. Elles peuvent élaborer des mesures en faveur de la compétitivité des villes et des régions dans une économie de plus en plus dynamique et ouverte. Des politiques sociales locales judicieuses peuvent contribuer à freiner l'aggravation des inégalités sociales. Cette activité recense les forces motrices du changement auxquelles les autorités locales doivent répondre, ainsi que les éléments de leur stratégie. Dans la nouvelle économie mondiale, les politiques en faveur de l'entrepreneuriat et du développement du capital humain sont sans doute appelées à jouer un rôle essentiel à l'appui de la compétitivité. Étant donné la mobilité croissante de l'investissement direct, le choix des politiques à mener revêt une importance capitale en vue d'attirer et de conserver l'investissement de l'étranger et de répondre aux fermetures d'usines lorsqu'elles surviennent. De plus, un large éventail d'instruments locaux permet de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les collectivités en difficulté qui se trouvent exclues de la croissance.

Dans ce domaine, les travaux du Programme LEED mettent en lumière les liaisons qui unissent les différents facteurs de changement et les différents instruments d'action, en soulignant la nécessité de stratégies intégrées, cohérentes. Ils mettent résolument l'accent sur l'élaboration d'une stratégie holistique de l'économie des villes et des régions, ainsi que sur l'évaluation de différents instruments. Parmi les projets essentiels, menés conjointement avec le Forum des villes et des régions, il faut citer l'examen international d'études de cas sur les meilleures politiques en faveur de l'investissement de l'étranger et du développement local, une étude des instruments financiers dont

les autorités locales peuvent se servir à l'appui des projets locaux de développement (par exemple les emprunts obligataires des collectivités locales, la privatisation des services communaux et les crédits d'impôt) et les travaux sur la politique de la ville «intelligente» ou durable.

5. *Évaluation et échanges.* Cette activité transversale doit favoriser la formulation de l'action à mener et les opérations concrètes dans les pays Membres par le perfectionnement des méthodes d'évaluation appliquées au développement local et à l'économie sociale. Elle veut encourager l'évaluation préalable et l'échange d'informations sur les programmes locaux novateurs qui visent à stimuler le développement économique et social, ainsi que la création d'emplois. Le plus souvent, les aspects économiques des programmes et initiatives de développement local font, au mieux, l'objet d'une évaluation superficielle. L'examen approfondi prévu dans le cadre de cette activité exposera les principaux problèmes d'évaluation posés, fera le point de la réflexion sur les meilleurs moyens d'évaluer les programmes sociaux «non institutionnalisés», montrera comment utiliser les techniques d'analyse coût-avantages et coût-efficacité et proposera des méthodes efficaces et économes de collecte et d'exploitation des données d'évaluation. Il a pour but de donner des orientations pratiques théoriquement fondées à ceux qui travaillent à la conception, au suivi et à l'évaluation des programmes locaux de développement. Comme suivi à cette activité, des revues des pratiques en matière d'évaluation des programmes de développement local seront menées dans les pays Membres et non-membres.
6. *Ouverture en direction des pays non membres.* Les activités du Programme LEED dans ce domaine favorisent la diffusion et l'échange d'informations sur les pratiques exemplaires entre les membres et les pays non membres. En 2001, le Programme LEED a organisé plusieurs ateliers sur les grappes et les réseaux d'entreprises dans différents pays membres de l'Initiative centre-européenne. D'autres ateliers thématiques ont porté sur l'entreprenariat des femmes, la dynamique territoriale et la coopération technologique décentralisée.

Le Club des partenaires du Programme LEED

Le Club des partenaires du Programme LEED est un véritable réseau mondial d'institutions publiques et privées qui collaborent avec le Programme LEED et son Comité de direction. Il a pour principal objet d'encourager l'innovation sociale et la création d'emplois et d'entreprises. Le développement du Club a été spectaculaire, surtout depuis 1999, et il compte aujourd'hui environ 100 organisations de 25 pays différents. Ce réseau, lien direct entre les autorités infranationales, les organisations à but non lucratif, les nouveaux et petits entrepreneurs et l'OCDE, souligne concrètement et sans équivoque l'engagement de l'OCDE d'associer plus largement la société civile au débat sur l'action des pouvoirs publics. En associant à titre permanent un vaste ensemble d'organismes publics nationaux, régionaux et locaux, d'agences de développement et d'ONG, de mouvements communautaires de base, d'institutions et de fondations bénévoles aux travaux du Programme LEED, le Club des partenaires fait mieux connaître les politiques et les stratégies du Programme LEED, ce qui leur vaut l'adhésion du public et des concours financiers. Les membres du Club bénéficient des possibilités qu'ouvre évidemment ce réseau de relations, notamment de l'accès à l'expérience et au savoir-faire des institutions membres. De plus, l'adhésion au club ouvre droit automatiquement aux avantages suivants:

- L'invitation à participer en qualité d'observateur aux conférences et séminaires internationaux organisés dans le cadre du Programme.
- L'accès aux connaissances spécialisées du personnel du Programme LEED dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement économique local.
- L'accès au réseau d'experts internationaux du Programme LEED.
- Un conseil spécialisé pour de meilleurs contacts avec les organisations nationales et régionales.
- La communication gratuite des publications du Programme LEED.
- L'obtention de toutes les autres publications de l'OCDE à des prix préférentiels.

LEED lancera sous peu un réseau d'universités, de centres de recherche et d'institutions qui offrent des programmes d'études en développement local, entrepreneuriat, et secteur à but non lucratif afin de mieux relier les décideurs politiques, praticiens et chercheurs dans ces domaines. Ce projet est mené conjointement avec l'IMHE (Le programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur).

On trouvera de plus amples informations sur le Club des partenaires du Programme LEED dans la brochure du Club ou en consultant le site Web <http://www.oecd.org/tds/leed>

Les prestations du Programme LEED

Les politiques visant à soutenir la création d'emplois et le développement économique au moyen d'initiatives locales sont d'un intérêt primordial pour les autorités publiques, qui sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers le Programme LEED pour trouver des orientations pratiques. Le Programme LEED offre aux participants les stratégies anticipatives suivantes, uniques en leur genre:

- Le suivi et l'évaluation continue des méthodes appliquées, et la diffusion des enseignements qui en sont tirés.
- L'évaluation de la situation et des propositions de plan pour assurer un travail indépendant et un entrepreneuriat de qualité.
- L'accès à une liaison essentielle entre les institutions infranationales et entre l'OCDE et les organismes infranationaux.
- Une source sans équivalent d'analyses des différentes formes de partenariat local entre les secteurs public, privé et associatif qui viennent compléter l'action des pouvoirs publics et appuyer le développement économique et social local.
- La mise à disposition, par des spécialistes, de méthodes communes pour réaliser des études et des examens locaux.
- Des avis qualifiés sur les cadres d'analyse et d'évaluation des méthodes exemplaires.

LEED réalise ces objectifs au moyen:

- D'examens nationaux et locaux des politiques suivies (série sur le partenariat, série sur l'entrepreneuriat, série sur l'investissement direct etc.).
- De l'évaluation des méthodes exemplaires.
- De visites d'étude pour le transfert de ces méthodes exemplaires.
- De séminaires spécialisés, adaptés aux besoins des différents pays, qui vont d'ateliers d'experts à de véritables conférences internationales.

Étude de l'OCDE sur le partenariat

Le Programme LEED réalise l'étude sur le partenariat local, projet bien connu qui porte déjà ses premiers fruits. Cette étude a pour but d'évaluer les performances des différentes formes de partenariat entre les autorités publiques, la société civile et le secteur privé pour renforcer l'efficacité de la gouvernance et des politiques suivies.

Pour mieux conduire les affaires locales, le partenariat est un instrument qui a des adeptes de plus en plus nombreux. Dans la quasi totalité des pays de l'OCDE, des réseaux de partenariat ont été mis en place pour s'attaquer aux problèmes de développement économique, d'emploi, de cohésion sociale et de qualité de la vie. Or, il n'est pas facile de travailler en partenariat. Un défi capital est lancé, celui de concilier la responsabilité publique et la démocratie participative.

Une première série d'examens par pays à été réalisée en 1999 et 2000 en Autriche, en Belgique (Flandres), au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Irlande et en Italie. Leurs conclusions sont publiées dans *Des partenariats locaux pour une meilleure gouvernance* (2001), ouvrage qui propose une *Stratégie pour améliorer la gouvernance par le biais des partenariats*, série de 20 recommandations. Une deuxième série d'examens est en cours en Belgique (Wallonie), en Espagne, au Mexique, en Norvège, en République tchèque et en Italie.

Dans chaque pays (ou région), une équipe d'experts conduite par le Secrétariat de l'OCDE dialogue sur des thèmes choisis avec des organisations locales, régionales et nationales des secteurs public et privé et de la société civile. Un rapport est ensuite rédigé, éventuellement débattu lors d'un séminaire national ou régional. Ce rapport est repris dans une publication de l'OCDE.

Pour de plus amples informations sur l'Étude sur le partenariat local, veuillez prendre contact avec Sylvain Giguère, Chef adjoint du Programme LEED (sylvain.giguere@oecd.org).

Examens locaux de l'entrepreneuriat

Dans le cadre du Programme LEED a été lancée une activité nouvelle qui consiste en une série d'examens locaux de l'entrepreneuriat dans

des villes et des régions qui font l'objet d'une étude de cas, afin d'évaluer les possibilités et les limites locales, les points forts et les points faibles des politiques et des programmes locaux et de formuler des recommandations.

Trois aspects de l'environnement de l'entrepreneuriat local seront étudiés: l'esprit d'entreprise; les conditions cadres de l'entrepreneuriat; l'existence et la qualité des programmes d'aide publique. On examinera aussi l'efficacité de ces politiques.

Les examens seront réalisés par des groupes d'experts internationaux où siègeront notamment des délégués du Comité de direction du Programme LEED et des représentants des organisations partenaires. Ils se rendront dans les villes et les régions retenues pour voir leurs initiatives et les comparer à la pratique des autres pays. Il sera possible aussi d'approfondir certains thèmes, par exemple l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, les pépinières et les grappes locales d'entreprises.

Chaque étude de cas donnera lieu à un rapport sur l'environnement local de l'entrepreneuriat et à des recommandations visant l'élaboration de l'action à mener et des programmes à mettre en œuvre. Ces rapports pourraient en outre paraître sous la forme d'une publication du Programme LEED et un séminaire pourrait être organisé dans la ville ou la région étudiée.

Le Programme LEED invite les villes et les régions candidates à manifester leur souhait de participer à cette étude.

Pour de plus amples informations sur les conditions de participation, veuillez prendre contact avec Jon Potter, Programme LEED de l'OCDE (jonathan.potter@oecd.org)

Investissement direct et développement local

Le Programme LEED de l'OCDE lance une importante activité sur l'investissement direct et le développement local. Cette activité a pour but d'étudier les politiques qui visent à attirer et à ancrer l'investissement direct à l'échelon local dans les villes et les régions qui font l'objet d'une étude de cas. Elle donnera lieu à des recommandations qui s'appuieront sur les travaux d'un groupe d'experts internationaux sur le terrain et des comparaisons internationales des méthodes exemplaires.

Les études de cas traiteront tout ou partie des politiques suivantes: (i) attirer l'investissement; (ii) le conserver et en assurer le suivi; (iii) l'enraciner à long terme; (iv) répondre à la fermeture d'entreprises. Elles déboucheront

notamment sur un rapport consacré à la ville ou la région étudiée, avec évaluation des points forts et des points faibles des politiques en vigueur et des recommandations pour l'avenir. Un séminaire thématique pourrait en outre être organisé dans les villes et les régions retenues pour étude.

Le Programme LEED invite à faire acte de candidature les villes et les régions qui souhaiteraient que l'OCDE leur consacre une étude de cas.

Pour de plus amples informations sur les conditions de participation à l'étude, veuillez prendre contact avec Jon Potter.

Études en préparation

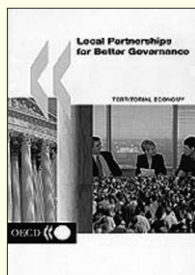
Étude sur l'amélioration des compétences

Une étude comparative internationale recensera les caractéristiques des mesures visant à améliorer les compétences des travailleurs peu qualifiés, leur impact sur l'efficacité d'autres politiques du marché du travail et le rôle qu'elles devraient jouer dans les stratégies de développement économique et de création d'emplois au niveau local. Des études de cas et des séminaires se dérouleront dans les pays participants. Pour plus d'information, contacter Sylvain Giguère et Corinne Nativel (corinne.nativel@oecd.org) au Programme LEED.

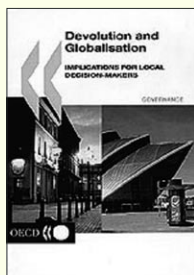
Revue des pratiques d'évaluation

Des études des méthodes d'évaluation des programmes de développement local seront menées dans les pays Membres et non-membres. Le projet comprendra des études de cas et fournira des recommandations pour les décideurs politiques aux niveaux national et régional. Pour plus d'information, contacter Alistair Nolan (alistair.nolan@oecd.org).

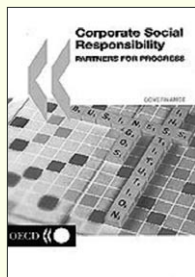
Publications



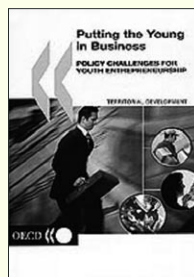
“Pour mieux répondre aux nouvelles préoccupations de la population et favoriser le développement durable, les gouvernements sont désormais en faveur d'un large partenariat avec la société civile et le secteur privé.....”



Ce livre présente une vision d'avenir des politiques décentralisées de développement économique qui permettent de relever le défi de la mondialisation.....



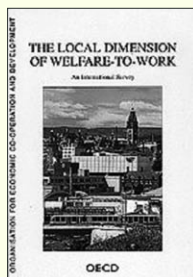
“La responsabilité sociale d'entreprise est la contribution des entreprises au développement durable.....”



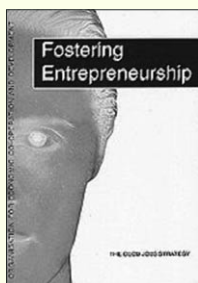
“Cet ouvrage propose des pistes pour résoudre deux des grands problèmes auxquels les pays de l'OCDE sont confrontés: le « problème des jeunes » auxquels il faut garantir une place dans la société.....”



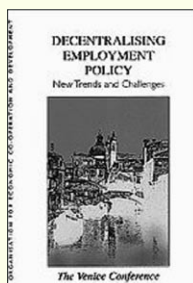
“Cet ouvrage met en lumière les puissantes ressources qu’offre la stratégie de développement local pour contribuer à la régénération économique et sociale des régions peu développées.....”



“Les politiques classiques de l’emploi et d’aide sociale n’ont pas permis de traiter les problèmes du chômage élevé et de l’exclusion dans les pays de l’OCDE.....”



“Qu’entend-on au juste par esprit d’entreprise? Affronter la concurrence et prendre le risque de créer sa propre entreprise? Certes, mais cela va beaucoup plus loin. Les entreprises créent emplois et richesse.....”



“Pourquoi décentraliser le service public de l’emploi? Quelles sont les raisons pour s’appuyer davantage sur des approches de gestion locale dans l’élaboration et la mise en oeuvre des politiques de l’emploi?.....”

Des partenariats locaux pour une meilleure gouvernance (2001)
Devolution and Globalisation: Implications for Local Decision-Makers (2001)
Corporate Social Responsibility: Partners for Progress (2001)

Pisa: Local Development Strategies, a Model Case Study, Cahiers LEED n° 30 (2001)
Putting the Young in Business, Cahiers LEED n° 29 (2001)
Pépinières d'entreprises: quelles clés pour réussir? Cahiers LEED n° 28 (2000)
Decentralising Employment Policy: New Trends and Challenges (1999)
Best Practices in Local Development, Cahiers LEED n° 27 (1999)

The Local Dimension of Welfare-to-Work (1999)
Les entreprises sociales (1999)
Les pépinières d'entreprises à travers le monde (1999)

Pour des politiques de l'emploi plus efficaces: la gestion locale (1998)
Stimuler l'esprit d'entreprise (1998)
Micro-finance and Local Development, Cahiers LEED n° 26 (1998)
Italy's National Hatchery: the Experience of SPI, Cahiers LEED n° 25 (1997)

Industrial Restructuring and Local Development: the Case of Sesto San Giovanni, Cahiers LEED n° 24 (1997)
Réseaux d'entreprises et développement local (1996)
Irlande. Partenariats locaux et innovation sociale (1996)
Réconcilier l'économique et le social. Vers une économie plurielle (1996)

À paraître

Tendances nouvelles du secteur associatif (2002)

Entreprenariat, travail indépendant et développement local (2002)

Asset Building (constitution de patrimoine) (2002)

Social Innovation and the New Economy (innovation sociale et nouvelle économie) (2002)

Culture and Local Development (la culture et le développement local) (2003)

Social Capital and Clusters (capital social et réseaux d'entreprises) (2003)

The Internationalisation of SMEs and Clusters (l'internationalisation des PME et des grappes d'entreprises) (2003)

Créer de meilleurs partenariats (2004)

La décentralisation et les nouvelles formes de gouvernance: imputabilité et flexibilité (2004)

Améliorer les compétences des travailleurs peu qualifiés (2004)

Manifestations en 2002

- | | |
|---------------|---|
| 28–30 janvier | – Entretiens internationaux de l'aménagement et du développement du territoire, organisés à Paris (La Villette) en coopération avec la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et la Caisse des dépôts et consignations, France. |
| 10–16 février | – Examen du partenariat, Mexique. |
| 18 février | – Séminaire sur les systèmes productifs locaux, Bratislava, République slovaque. |
| 11 mars | – Conférence sur la création d'emplois, Leipzig, Allemagne. |
| 25 mars | – Séminaire sur les systèmes productifs locaux, Prague, République tchèque. |
| 4–6 avril | – Conférence sur la constitution de patrimoine, Windsor, Ontario, Canada. |
| 22 avril | – Séminaire sur les systèmes productifs locaux, Pologne. |
| 28–29 avril | – Conférence sur les PME et le développement local, Chongqing, Chine. |
| 20–24 mai | – Voyage d'étude et conférence sur les innovations sociales dans un environnement technologiquement novateur: les enseignements de la baie de San Francisco/Silicon Valley, Californie, États-Unis. |
| 29 mai | – Séminaire sur les systèmes productifs locaux, Budapest, Hongrie. |
| 28–30 mai | – Colloque sur les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile, Montréal, Canada. |
| 19 juin | – Conférence sur le capital risque et le développement local, Paris. |
-

20–21 juin	– 40e réunion du Comité de direction du Programme LEED, Paris.
24–28 juin	– Examen du partenariat, Wallonie, Belgique.
27–28 juin	– Conférence sur l’environnement local de la Région de Raguse, Raguse, Italie.
27–28 juin	– Conférence sur le partenariat local, Finlande.
3 juillet	– Conférence sur le financement du développement à l’échelle de l’agglomération, Londres.
21–23 août	– Colloque sur la diversification régionale à l’épreuve des faits (Association de science régionale de langue française), Trois-Rivières, Québec.
5–7 septembre	– Conférence sur l’entrepreneuriat, Beijing, Chine.
Septembre	– Conférence sur le capital social, Trente, Italie.
Octobre	– Société en transition: reconstruire le partenariat, République tchèque, conférence organisée avec le Ministère tchèque du développement régional dans le cadre de l’Étude sur le partenariat local.
28–31 octobre	– Sommet Est - Ouest des systèmes productifs locaux, avec visite d’étude, Trieste, Italie.
19–20 novembre	– Conférence sur l’évaluation des programmes de développement local, Vienne.
21–22 novembre	– 41e réunion du Comité de direction du Programme LEED, Vienne.
Novembre	– Séminaire sur les systèmes productifs locaux, Kiev, Ukraine.
Décembre 2002 ou janvier 2003	– Examen local de l’entrepreneuriat, Sinaloa, Mexique.

Manifestations en 2003

- | | |
|-----------------|---|
| 21 – 23 janvier | – Entretiens internationaux de l'aménagement et du développement du territoire, organisés à Paris (La Villette) en coopération avec la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et la Caisse des dépôts et consignations, France, et avec la participation du Forum LEED des villes et des régions. |
| Janvier | – Conférence sur la décentralisation et les nouvelles formes de gouvernance – conséquences à en tirer pour la responsabilité et la flexibilité, Pologne. |
| Mars | – Conférence du Programme LEED sur le développement économique et la création d'emplois au niveau local à l'occasion de la réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement, Milan. |
| Printemps | – Conférence sur la croissance intelligente, Toronto, Canada |
| Mai | – 42e réunion du Comité de direction du Programme LEED et Conférence sur le partenariat et le développement communautaire, Mexique. |
-

Comment nous joindre

Pour de plus amples informations sur le Programme LEED, veuillez prendre contact avec Sergio Arzeni, Chef du Programme, ou tout autre agent du Programme LEED dont le nom et les attributions figurent sur notre site Web.

Notre site Web:

<http://www.oecd.org/tds/leed>

En juillet 2001, le Programme LEED a lancé sa nouvelle revue électronique, LEED en ligne, outil d'échange et de mise en réseau à la disposition de nos associés et de nos délégués, qui remplace la lettre d'information Innovation et emploi. LEED en ligne peut être consultée sur notre site Web. Nous diffusons aussi par courrier un bulletin mensuel sur le Programme LEED.

Le site Web du Programme LEED est destiné à servir de point de contact et de moyen de communication en réseau non seulement aux responsables de l'action publique et aux praticiens, mais aussi aux universités et aux instituts de recherche qui délivrent des maîtrises dans les trois domaines traités par le Programme LEED: l'entrepreneuriat, le développement local, l'économie sociale et le secteur associatif.

Adresse postale

OCDE

2, rue André Pascal, 75775 Paris cedex 16, France

Tél.: (33) 1 45 24 91 96, ou (33) 1 45 24 91 88, ou (33) 1 45 24 92 56

Télécopie: (33) 1 45 24 16 68

Adresse visiteurs

Annexe de l'OCDE

15, boulevard Amiral Bruix, 75016 Paris



PRINTED BY GRAFICKÉ ŠTÚDIO – ING. PETER JURIGA / BRATISLAVA / SLOVAKIA / JURIGA@G-STUDIO.SK

